

## Confirmation d'un remboursement aux porteurs d'obligations sécurisées Quatrim

Paris, le 3 octobre 2024

Suite à la cession le 26 septembre 2024 d'un portefeuille d'actifs immobiliers<sup>1</sup>, le Groupe Casino annonce avoir réalisé hier le paiement de 198,7M€ aux porteurs de la dette obligataire sécurisée portée par sa filiale Quatrim, dont 190,4M€ de capital et 8,3 M€ d'intérêts courus.

Le montant nominal des obligations sécurisées Quatrim est ainsi réduit à 300,5 M€.

Par ailleurs, un paiement d'intérêts interviendra le 7 octobre à hauteur de 7,8 M€, conformément à la documentation.

*Ce communiqué a été préparé uniquement à titre informatif et ne doit pas être interprété comme une sollicitation ou une offre d'achat ou de vente de valeurs mobilières ou instruments financiers connexes. De même, il ne donne pas et ne doit pas être traité comme un conseil d'investissement. Il n'a aucun égard aux objectifs de placement, la situation financière ou des besoins particuliers de tout récepteur. Aucune représentation ou garantie, expresse ou implicite, n'est fournie par rapport à l'exactitude, l'exhaustivité ou la fiabilité des informations contenues dans ce document. Il ne devrait pas être considéré par les bénéficiaires comme un substitut à l'exercice de leur propre jugement. Toutes les opinions exprimées dans ce document sont sujettes à changement sans préavis.*

\*\*\*

### CONTACTS ANALYSTES ET INVESTISSEURS

**Charlotte IZABEL** - [cizabel@groupe-casino.fr](mailto:cizabel@groupe-casino.fr) - Tél : +33 (0)1 53 70 51 29  
Relations investisseurs - [IR\\_Casino@groupe-casino.fr](mailto:IR_Casino@groupe-casino.fr) - Tél : +33 (0)1 53 65 24 17

### CONTACTS PRESSE

**Groupe Casino – Direction de la Communication**  
**Stéphanie ABADIE** - [sabadie@groupe-casino.fr](mailto:sabadie@groupe-casino.fr) - Tél : +33 (0)6 26 27 37 05  
Service de presse - [directiondelacomunication@groupe-casino.fr](mailto:directiondelacomunication@groupe-casino.fr) - Tél : + 33(0)1 53 65 24 78

---

<sup>1</sup> <https://www.groupe-casino.fr/wp-content/uploads/2024/09/2024-09-27-CP-Cessions-immobiliieres.pdf>